

Chef de centre d'IA

A la tête d'un centre de production de semence équine, le chef de centre d'insémination est directement aux prises avec l'ensemble des techniques modernes de reproduction.

par Ifce - équi-ressources - | 21.12.2018 |



Niveau de technicité :



Quel est le rôle du chef de centre d'IA?

Fonctions :

Il réalise, organise et gère les activités d'insémination, de congélation du sperme, de stockage des doses et

d'expédition de la semence (réfrigérée et/ou congelée).

Il peut aussi réaliser des prestations liées au transfert d'embryon (récoltes d'embryon, transfert de l'embryon, gestion d'un troupeau de juments receveuses).

Il peut être amené à animer et encadrer une équipe d'inséminateurs, laborantins et secrétaire.

Il entretient des relations commerciales avec les propriétaires de juments et d'étalons. Il organise la promotion et la communication des différents services et prestations qu'il propose sur sa structure.

Il respecte et applique la réglementation (aspects sanitaires et zootechniques) de la monte publique.

Il se tient au courant des avancées de la recherche et des innovations pour utiliser des procédés plus modernes et proposer de nouvelles prestations.

Compétences et qualités requises :

Excellentes connaissances en zootechnie (sciences animales) et notamment en physiologie de la reproduction de la jument et de l'étalon.

Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité des hommes et des animaux.

Bonne maîtrise de la réglementation liée à la reproduction des équidés.

Sens de l'organisation.

Capacité à manager une équipe.

Sens du relationnel, de la négociation et de la vente

Comment y parvenir

Formation

Le Certificat d'aptitude aux fonctions de chef de centre d'insémination artificielle équine, délivré par le Ministère de l'Agriculture, est nécessaire pour assurer la responsabilité d'un centre de collecte.

Public :

Peuvent aussi accéder à la formation :

Les personnes titulaire d'un diplôme de niveau III (Bac+2), justifiant de 3 années de pratique de l'IA

Les non titulaires d'un diplôme de niveau III doivent justifier de 5 années d'activité professionnelle agricole, dont 4 années d'IA.

Durée :La formation se déroule sur 5 semaines non consécutives, programmées entre septembre et décembre.

Expérience : Une expérience en tant qu'inséminateur ou dans le domaine de l'élevage (sport ou course) est fortement conseillée.

Le volume d'emploi : Faible.

Convention collective des exploitations agricoles de polyculture, élevage, élevages spécialisés, du 4 juin 1996

En savoir plus sur nos auteurs

- **Ifce - équi-ressources** Emplois et stages dans la filière équine



Pour retrouver ce document: www.equipedia.ifce.fr

Date d'édition: 22 08 2019